



Intersyndicale du Jeudi 25 Janvier 2018

Courrier au DASEN

A l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'académie, DASEN du Pas-de-Calais,
copies transmises à Mmes et M. les IEN des circonscriptions de Calais1, Calais 2 et
Audruicq

Les directeurs des circonscriptions de Calais et Audruicq, réunis en Assemblée extraordinaire suite à l'entretien du Mercredi 17 Janvier avec Mr le Sous-préfet, ont décidé d'actions à mener afin de faire aboutir leur demande du rétablissement des aides administratives dans les écoles et l'attribution de ces mêmes aides pour les écoles qui n'en avaient pas.

Ainsi, nous tenons à vous informer que les directeurs et directrices concerné(e)s ne mèneront pas les actions liées à AFFELNET censé faciliter l'inscription des élèves de CM2 vers le collège.

En effet, estimant que cette tâche chronophage pourrait être reportée sur les collèges qui disposent d'un personnel administratif, les directeurs et directrices informeront les familles et les inviteront à se rendre directement dans les collèges.

Nous espérons que vous comprendrez que les Directeurs et Directrices, ayant à cœur la défense d'une école publique de qualité, souhaitent le retour des personnels qui ont fait preuve de leur utilité et souhaitent rendre aux familles l'accueil qui leur est dû.

Caroline Decroix
SE-Unsa 62

Arnaud Delplanque
SNUipp- FSU 62

Olivier Bultel
SNE

Jean-Paul Rozanès
SNUDI-FO 62

Exemple de mail aux principaux de collège,

Chers collègues,

Depuis la rentrée, bon nombre de directeurs et directrices travaillent sans l'aide administrative qui leur avait été dévolue, certains n'en ayant même jamais bénéficié jusqu'à présent. La charge de travail s'est accrue.

Les directeurs n'en peuvent plus, et les démarches entreprises pour que soient restituées les aides administratives n'ont, pour l'heure, pas abouti.

Les écoles primaires ont aujourd'hui besoin d'un secrétariat pérenne.

C'est pourquoi les directeurs des circonscriptions de Calais et Audruicq, réunis en assemblée extraordinaire suite à l'entretien du Mercredi 17 Janvier avec Mr le Sous-préfet, ont décidé d'actions à mener afin de faire rétablir les aides administratives et d'obtenir enfin ces mêmes aides pour les écoles qui n'en avaient pas.

Ainsi, nous tenons à vous informer que les directeurs et directrices concerné(e)s ne mèneront plus les actions liées à AFFELNET censées faciliter l'inscription des élèves de CM2 vers le collège.

En effet, cette tâche est chronophage pour les directeurs et directrices, qui inviteront les familles à se rendre directement dans les collèges.

Nous sommes navrés des répercussions que cela pourra vous occasionner, et comptons sur votre compréhension et votre soutien.

Exemple de courrier à adresser aux parents de CM2,

Chers parents,

Les écoles de notre département doivent faire face à l'absence ou à la non-reconduction des contrats aidés en aide administrative. Ainsi, certaines écoles n'ont jamais eu de secrétariat, d'autres ne disposent déjà plus de personnel pour accueillir physiquement et téléphoniquement les familles, pour aider au traitement des dossiers administratifs... et d'autres encore verront leur personnel en place se faire remercier d'ici juin 2018.

La priorité restant d'assurer un enseignement de qualité auprès des élèves, les directeurs doivent à présent faire des choix. Ils n'ont plus matériellement le temps de répondre à la surcharge administrative de travail. Ainsi, après avoir alerté à plusieurs reprises leur hiérarchie et les représentants du gouvernement, il a été décidé que cette année les familles scolarisant un élève de CM2 seraient invitées à contacter directement le collège afin de procéder à l'inscription en 6ème pour la rentrée de septembre 2018.

Vous êtes donc invités à prendre contact avec le collège.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée et comptons sur votre compréhension.

Les directrices et directeurs du Calaisis.